

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

ESPACE DE FONCTIONNALITE / ZONE HUMIDE

Nom	Roche-Ecrite Nord
Situation Géographique	Commune de Saint Denis
Typologie	Pelouses humides altimontaines – Costuléraies
Année de réalisation de l'inventaire	2009
Rédacteur : Nom	Marie LACOSTE

DELIMITATION

Critères de délimitation de la zone humide

<input type="checkbox"/> Hydrologie (niveaux d'eau, crues, zones d'inondation, fluctuation de la nappe)	<input checked="" type="checkbox"/> Répartition et agencement spatial des habitats (types de milieux)
<input checked="" type="checkbox"/> Présence de sols hydromorphes	<input type="checkbox"/> Fonctionnement écologique (espace nécessaire à la biologie des espèces : connexions biologiques, relations entre écosystèmes)
<input checked="" type="checkbox"/> Présence d'une végétation hydrophyte	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
<input checked="" type="checkbox"/> Périodicité des inondations ou saturation du sol en eau	<div style="border: 1px solid black; height: 20px; width: 100%;"></div>
<input type="checkbox"/> Occupation des terres (limite entre les espaces naturels et les milieux anthropisés)	

Commentaires : Zones humides délimitées selon l'agencement spatial des habitats, et avec la combinaison des 2 critères de délimitation, sols hydromorphes et espèces végétales indicatrices de zones humides

Critères de délimitation de l'espace de fonctionnalité

Agrégation des zones humides identifiées, avec un fonctionnement écologique similaire, au sein d'un même bassin versant, et d'une même commune

DESCRIPTION

DESCRIPTION DES MILIEUX DE LA ZONE HUMIDE

Superficie du site :	87 ha environ
Surface occupée par des milieux humides (ha ou %) :	4.63 ha environ
Principaux types de milieux humides :	Pelouses humides altimontaines dont Costuléraies
Code Corine Biotope Réunion le plus proche :	39.43 Pelouses altimontaines (Réunion)

DESCRIPTION DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

Superficie :	86.89 ha
Description des milieux :	Pelouses humides altimontaines dont Costuléraies insérées en mosaïque au sein des fourrés altimontains à <i>Erica reunionnensis</i>

BASSIN VERSANT DE LA ZONE HUMIDE

Nom du bassin versant :	Aquifère de saint Denis ; Secteur Nord (cf. BD Carthage)
-------------------------	--

Climat (classes de climat) : Climat froid et humide de haute altitude (cf. atlas thématique et régional)
Zone pluvieuse (P1) : 2,2 < pluie < 3 m/an (cf atlas météo)

Météo (station de météo de référence) : Pas de station sur zone
Pour la pluviométrie : station 236 du Grand Hazier (cf. atlas météo)
Pour les températures : station 458 du Pas de Bellecombe (cf. atlas météo)

Hydrologie (régime) : Régime pluviométrique subtropical

Occupation des sols / Activités dominantes
Milieu naturel de l'étage altimontain ; randonnées pédestres

USAGES

Activités humaines	Facteurs influençant l'évolution de la zone	Nature de l'influence
Randonnée pédestre Chasse	Piétinement invasions biologiques	Directe <input checked="" type="checkbox"/>
		Indirecte <input type="checkbox"/>

INTERETS FONCTIONNELS ET PATRIMONIAUX

FONCTIONNEMENT DE LA ZONE HUMIDE

Régime hydrique

Entrée d'eau : Mer/océan phréatique Cours d'eau Eaux de crues Nappe
 Source Pluies Artificielle

et permanence d'entrée d'eau : Permanente Saisonnière Temporaire/intermittente

Indiquer les noms (toponymie) des entrées d'eau : Talwegs non nommés à écoulement intermittent, alimentés par le ruissellement pluvial

Sortie d'eau : Aucune Permanente Intermittente Artificielle

Indiquer les noms (toponymie) des exutoires : Talwegs non nommés

Inondabilité : Jamais inondé Exceptionnellement inondé Régulièrement inondé
 Toujours inondé

Connexion de la zone par rapport aux entrées et sorties d'eau (symbolisées par une flèche)

Connexion de la zone dans son environnement

Diagnostic fonctionnel : Pelouses humides, situées dans des cuvettes topographiques permettant une légère accumulation d'eau, insérées en mosaïque au sein des fourrés éricoides d'altitude
Voie de recharge de l'aquifère de Saint Denis

Principal facteur d'influence : Météorologie : régime des précipitations

FONCTIONS ECOLOGIQUES ET VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Lister les diverses fonctions du milieu :

Hydrologie : tête de bassin versant ; rétention des eaux de ruissellement et sédiments ; alimentation des nappes
 Hydrobiologie: reproduction des insectes aquatiques
 Ecologie : favorisation de l'avifaune

Principal facteur d'influence :

Randonnées pédestres à proximité immédiate de la zone (Sentier de la Roche Ecrite)

INTERET PATRIMONIAL

Principaux facteurs d'intérêt (faune, flore)

Intérêt hydrobiologique : à compléter
 Intérêt floristique relativement important (mosaïque de milieux altimontains caractérisés par des espèces endémiques de la Réunion)
 Intérêt faunistique : à compléter

Principal facteur d'influence :

Invasions biologiques
 Piétinement

STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

REGIME FONCIER

Lister les principaux régimes fonciers :

Cœur du Parc National de la Réunion, ex-Réserve Naturelle de la Roche Ecrite
 Forêt Départemento-Domaniale de la Roche Ecrite

GESTION

Plan de gestion élaboré OUI NON

Date de réalisation : 2003 Date de mise en œuvre : 2005-2009

Objectifs du plan de gestion :

Protection d'un passereau forestier endémique de la Roche Ecrite : *Coracina newtonii*

Gestionnaire du site :

SEOR/SREPEN/ONF

INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS

Lister les moyens existants, en projet ou susceptibles d'être utilisés : Contrats de rivières, SAGE, programmes Life ...

Outils réglementaires de gestion du site : Code rural et Code de l'environnement (protection des milieux aquatiques)
 Documents de planification : Schéma d'Aménagement Régional / Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Réunion / Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Nord/ Plan de gestion de la Réserve Naturelle de la Roche Ecrite
 Moyens de surveillance existants : Brigade de la Nature de l'Océan Indien/ Parc National de la Réunion

INVENTAIRES

Lister les inventaires : ZNIEFF, Directive Habitats, Directive Oiseaux, Convention de Ramsar ...

ZNIEFF type I n° 0001-0031: Plaine des Chicots

PROTECTION

Lister les mesures de protection :

Cœur du Parc National de la Réunion, ex-Réserve Naturelle de la Roche Ecrite

EVALUATION GENERALE DE LA ZONE HUMIDE

Fonctions et valeurs majeures (hydrologiques, écologiques, socio-économiques)

Contribue à l'absorption de l'excédent hydrique par alimentation du complexe aquifère
Contribue à la rétention des sédiments et matières en suspension mobilisés par le ruissellement pluvial

Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats ...)

Participation à la diversité des habitats et des espèces du secteur

Bilan des menaces et des facteurs influençant la zone humide (Etat de conservation de la zone, menaces, tendances évolutives)

Milieu principalement naturel
Menaces : envahissement par les plantes introduites / piétinement

Orientations d'action

Sensibiliser les usagers du site sur les conséquences des piétinements et de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes

DONNEES GENERALES

Pièces jointes

Inventaires flore terrestre et aquatique
Plan de situation et photographies

Diagnostic
fonctionnel :

Département

La Réunion

Commune(s)

Saint Denis

Code INSEE

97411

Coordonnées Universal Transverse Mercator

X

339 598

Y

7 677 868

Altitude
(en m)

1950 m

Superficie
(en ha)

87 environ

Référence carte IGN (1/25000) : 4402RT Saint-Denis - Cirques de Mafate et de Salazie

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

PRISES DE VUES

Roche Ecrite Nord



▲ *Lycopodium clavatum*, détails



▲ Pelouse à *Ischemum koleostachys* et *Costularia melicoides*



▲ Vue d'ensemble



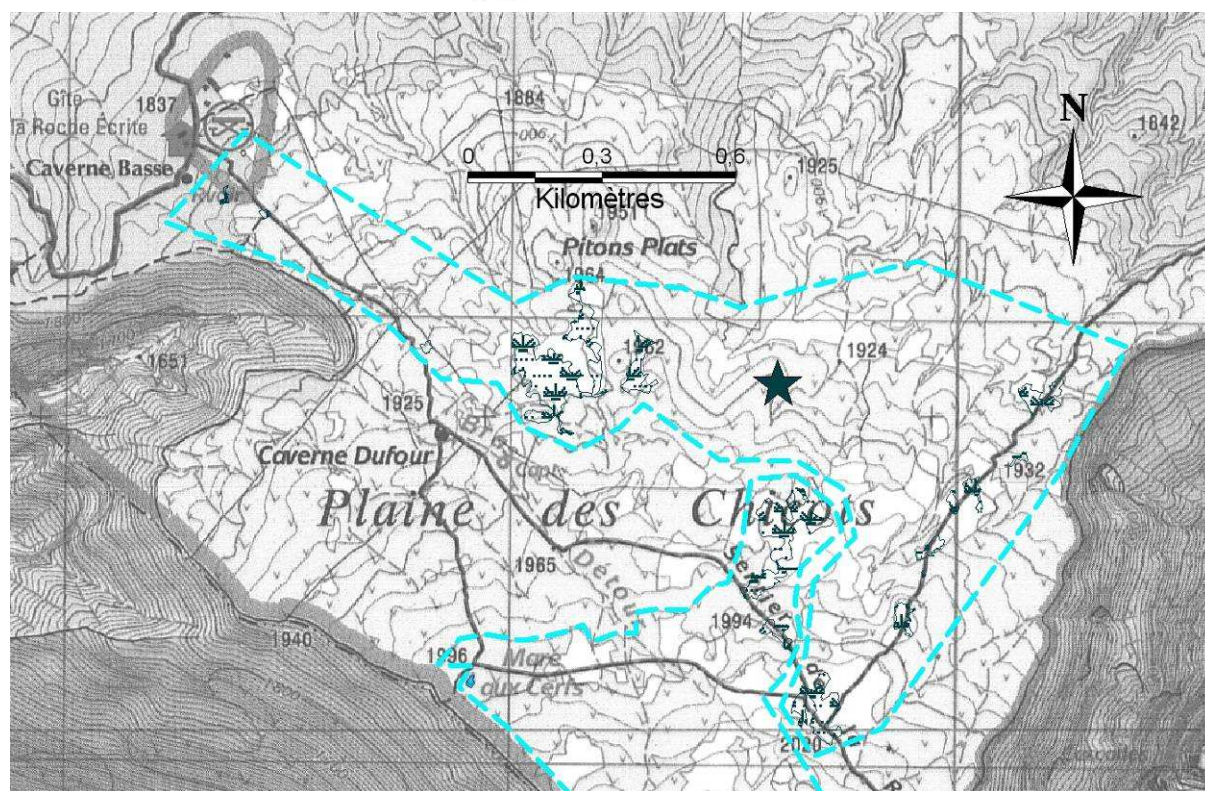
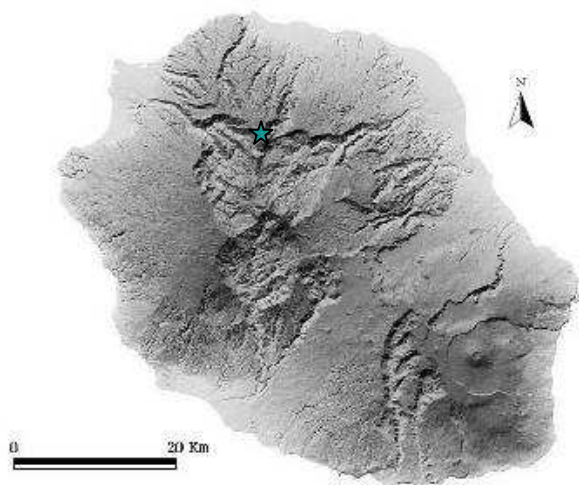
▲ *Carex balfouri*, détails

Crédit photo : CBNM

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

PLAN DE SITUATION

Roche Ecrite Nord



D'après carte IGN 1/25000

INVENTAIRE PATRIMONIAL DES ZONES HUMIDES DE LA REUNION

INVENTAIRE FLORISTIQUE

Roche Ecrite Nord

- Culminant à 2 276 mètres d'altitude, la Roche Écrite est située sur la commune de Saint Denis et domine les cirques naturel de Mafate, au sud-ouest, et Salazie au sud-est. Le site de la Roche Ecrite correspond en fait à 3 zones hydrauliquement distinctes, alimentant 3 bassins principaux différents. On peut ainsi distinguer une zone au nord, une à l'ouest, et une à l'est.
- La Roche Ecrite Nord quant à elle alimente le bassin de la Rivière Saint Denis.
- Pelouses humides altimontaines : ces pelouses représentent une synusie herbacée originale pour ces hautes altitudes ; se développant en taches dispersées et de faibles étendues, elles rompent la monotonie des fourrés éricoïdes entre 1800 et 2400m. Deux conditions semblent présider à leur établissement : un substrat finement divisé (cendres, lapillis, particules de desquamation des laves, ...) et un drainage médiocre ou nul. Ce sont donc des pelouses édaphiques dont les conditions d'installation expliquent la discontinuité et la localisation en taches éparses dans des couloirs à faible déclivité, sur des dalles basaltiques planes ou un peu en cuvette où ont pu s'accumuler des matériaux pyroclastiques fins et des débris apportés par le ruissellement.
- Sur le plan floristique, ces pelouses sont caractérisées par *Costularia melicoïdes*, et dans une moindre mesure d'autres graminées endémiques telles *Ischaemum koleostachys*. Au-delà de *Helychrysum arnicoides*, les espèces indicatrices de zones humides observées dans ces pelouses sont principalement *Isolepis fluitans*, *Juncus effusus*,...
- Situées dans des cuvettes topographiques permettant une accumulation d'eau du fait du colmatage du sol par les fines, des cariçaias ont pu être observées principalement aux abords du gîte de la Plaine des Chicots. *Carex balfouri* domine alors largement, accompagné de *Carex borbonica* et *C. brunea*



- Le tracé du sentier de la Roche Ecrite, et du gîte de la Plaine des Chicots traversant ces pelouses humides altimontaines favorise l'expansion des espèces exotiques envahissantes qui menacent ces formations patrimoniales, et principalement :

- ✓ La Flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) est une graminée héliophile qui affectionne les sols plus ou moins pauvres en bases dont le pH est légèrement à franchement acide. Plante fourragère introduite pour sa précocité intéressante et l'odeur appétente qu'elle dégage, elle est devenue une espèce envahissante majeure dans les hauts, où son recouvrement, localement très important, a un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes



- ✓ La Chicorée ou Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*) est une herbacée vivace originaire de la région méditerranéenne. Elle se rencontre dans les zones perturbées, dans les pâturages, les prés, au bord des routes ou des rivières, etc. Elle est considérée comme une des plantes exotiques envahissantes majeures de l'île de La Réunion. Où elle s'est établie entre 1100 et 2800m d'altitude et où elle est considérée comme une plante envahissante majeure. Elle peut être dominante ou co-dominante dans les milieux naturels ou semi-naturels, avec un impact direct fort sur la composition, la

structure et le fonctionnement des écosystèmes.



Tableau : Abondance des espèces végétales inventoriées sur le site

Extrait de l'INDEX DE LA FLORE DE LA RÉUNION - Version 2008.1-15septembre (Conservatoire Botanique National de Mascarin)							
NOM BOTANIQUE	FAMILLE	NOM VERNACULAIRE PRINCIPAL (Réunion)	ENDÉMICITÉ	INVASIBILITÉ	PROTECTION REGIONALE	DÉTERMINATION ZNIEFF	A Endémique Réunion dans les zones humides de l'espace de fonctionnalité
<i>Agrostis salaziensis</i> C. Cordem. ex Cordem.	Poaceae		Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Poaceae	Flouve odorante	Exotique	5	0		2
<i>Asterochaete nitens</i> Kunth	Cyperaceae		Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Carex balfourii</i> Kük.	Cyperaceae		Endémique Réu	X	0	1	+
<i>Carex borbonica</i> Lam.	Cyperaceae		Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Carex brunnea</i> Thunb.	Cyperaceae		Indigène	X	0		+
<i>Centella asiatica</i> (L.) Urb.	Apiaceae	Cochléaria	Indigène	X	0		+
<i>Costularia melicoides</i> (Poir.) C.B. Clarke	Cyperaceae		Endémique Réu	X	0	2	2
<i>Cynoglossum borbonicum</i> Bory	Boraginaceae		Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Eragrostis lateritica</i> Bosser	Poaceae		Exotique	1	0		+
<i>Erica galioides</i> Lam.	Ericaceae	Thym marron	Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Erica reunionensis</i> E.G.H. Oliv.	Ericaceae	Branle vert	Endémique Réu	X	0		+
<i>Eriocaulon striatum</i> Lam.	Eriocaulaceae		Indigène	X	0		+
<i>Festuca borbonica</i> Spreng.	Poaceae		Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Helichrysum amnicoides</i> (Lam.) Cordem.	Asteraceae	Petit velours blanc	Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Hubertia ambavilla</i> Bory	Asteraceae	Ambaville	Endémique Réu-Mau.	X	0		+
<i>Hubertia tomentosa</i> Bory var. <i>tomentosa</i>	Asteraceae	Ambaville blanche	Endémique Réu	X	0		+
<i>Hubertia tomentosa</i> Bory var. <i>conyzoides</i> (Bory) C. Jeffrey	Asteraceae	Petit ambaville	Endémique Réu	X	0		+
<i>Hypericum lanceolatum</i> Lam. subsp. <i>angustifolium</i> (Lam.) N. Robson	Hypericaceae	Fleur jaune	Endémique Réu	X	0	2	+
<i>Hypochaeris radicata</i> L.	Asteraceae	Chicorée-pays	Exotique	5	0		+
<i>Ischaemum koleostachys</i> (Steud.) Hack.	Poaceae		Endémique Réu-Mau.	X	0	2	1
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R. Br.	Cyperaceae		Indigène	X	0		1
<i>Juncus effusus</i> L.	Juncaceae	Jonc	Indigène	X	0		+
<i>Lycopodium clavatum</i> L.	Lycopodiaceae		Indigène	X	0		+
<i>Panicum lycopodioides</i> Bory ex Nees	Poaceae		Endémique Réu	X	0	1	+
<i>Pennisetum cafrum</i> Leake	Poaceae		Endémique Réu	X	0	1	+
<i>Psiadia aspera</i> (Bory) Cordem.	Asteraceae		Endémique Réu	X	0	1	+
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn	Dennstaedtiaceae	Fougère aigle	Indigène	X	0		+
<i>Satyrium amoenum</i> (Thouars) A. Rich.	Orchidaceae		Indigène	X	0		+
<i>Stoebe passerinoides</i> (Lam.) Willd.	Asteraceae	Branle blanc	Endémique Réu	X	0		+
<i>Taraxacum</i> sect. <i>Ruderalia</i> Kirschner, H. Øllg. et Stepanek	Asteraceae	Pissenlit	Exotique	4	0		+

Légende :

Coefficients de recouvrement :

- 5 : 100 à 75%
- 4 : 75 à 50%
- 3 : 50 à 25%
- 2 : 25 à 5%
- 1 : 5 à 1%
- +: < 1%